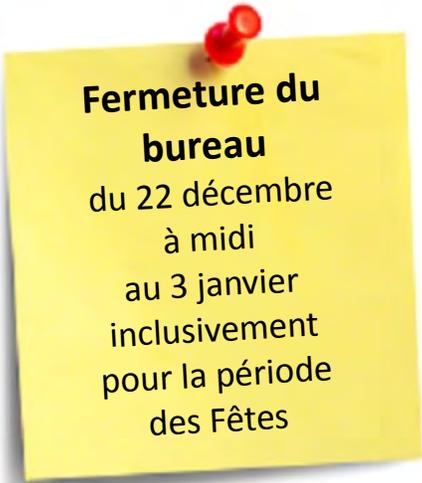


Décembre 2017, no 108



**Fermeture du
bureau**
du 22 décembre
à midi
au 3 janvier
inclusivement
pour la période
des Fêtes

Dans ce numéro

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Conseil municipal | 2 |
| Mot des élus | 3 |
| Dépôt du rôle 2018-2019-2020..... | 4 |
| Numérotation civique | 6 |
| Environnement..... | 12-13 |
| Cours iPad et Android | 17 |
| La Guignolée..... | 23 |
| Service Incendie..... | 24 |
| Calendrier 2018..... | 26 |

Coups d'oeil

- La Tradition
- Nouveau: prise de sang
- Club Plein air Le Huard

Mot de la mairesse



Mesdames,
Messieurs,

Je tiens, avant toute chose, à remercier l'ensemble des citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc qui se sont déplacés pour voter lors des élections du 5 novembre dernier. Vous avez démontré ainsi votre intérêt pour notre municipalité permettant de faire vivre la démocratie de notre communauté.

Je tiens également à féliciter les nouveaux élus(e) et tous les candidats qui ont posé leur candidature pour les élections aux différents postes du conseil municipal. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est octroyé, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de la municipalité. Merci encore à toutes et à tous pour votre support. Je ferai en sorte de répondre au quotidien aux attentes des citoyens et je mettrai mon énergie et ma détermination pour mener à bien les projets indispensables au bien-être de la communauté en suivant l'orientation première, « l'intérêt de tous ».

Vous pouvez compter sur mon engagement en tant que mairesse, accompagnée du conseil municipal, pour faire progresser la municipalité et être aux services des citoyens. Le travail commence maintenant ! Plusieurs dossiers sont en cours et nous sommes à préparer le budget pour l'année 2018. Nous serons en mesure d'établir les orientations du nouveau conseil et les différents volets seront attribués aux élus prochainement afin d'assurer rapidement un suivi des différents comités et services.

Je désire également remercier Monsieur Claude McManus, maire sortant, pour son bon travail, son dévouement et son intégrité à tous les niveaux ainsi que tous les conseillers avec qui j'ai eu le privilège de travailler durant les quatre dernières années. Je termine en vous mentionnant que c'est un grand privilège pour moi de vous représenter et soyez assurés de mon entière collaboration avec tous les regroupements, associations et citoyens de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Merci à tous,

Josée Magny
Mairesse



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION
TRIENNAL 2018-2019-2020

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018-2019-2020, a été déposé au bureau de la municipalité le 14 septembre 2017, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, au 561, chemin Déziel à Saint-Mathieu-du-Parc.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, cet avis est également donné pour que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

1. Être déposée avant le 1^{er} mai 2018 (au plus tard le 30 avril 2018);
2. être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Maskinongé, 651, boul. Saint-Laurent est, Louiseville, Québec J5V 1J1
3. être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
4. être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC de Maskinongé et applicable à l'unité visée par la demande.

Pour toute question concernant une demande de révision, vous pouvez également contacter la MRC de Maskinongé au 819-228-9461.

Avis public donné, le 18 septembre 2017.

Valérie Bergeron, CPA, CA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Merci de votre confiance

Bonjour à tous,

Je veux remercier tous les citoyens et citoyennes qui se sont déplacés en grand nombre pour voter le 29 octobre par anticipation et le 5 novembre 2017 sous la pluie. Je tiens à remercier particulièrement ceux et celles qui ont placé leur confiance en moi.

Encore une fois j'ai vécu une expérience incroyable et très enrichissante au cours des trois semaines de campagne électorale. Je tiens à féliciter la participation de tous les candidats sur les différents sièges et particulièrement M. Pierre Bellemare et M. Guy Marcotte pour leur participation à cette élection au siège numéro 2.

Durant le porte à porte, j'ai eu la chance de rencontrer des citoyens intéressants et ils m'ont fait connaître leurs préoccupations face aux enjeux importants pour notre municipalité.

Maintenant que je suis élu, ce sera ma responsabilité de vous représenter à la table du conseil, avec les autres conseillers et la nouvelle mairesse, pour transmettre vos inquiétudes. Nous devons toujours prendre en considération la capacité de payer des citoyens dans la gestion des fonds publics.

Je serai toujours disponible pour écouter, supporter et assister les mathieusainois(es) dans leurs propositions de projets pour l'amélioration de notre merveilleuse municipalité. Il est important de favoriser le développement économique de la municipalité en attirant des investisseurs, des citoyens dynamiques avec différentes sphères de compétence qui nous aideront à faire progresser notre communauté.

J'ai à cœur pour la municipalité de faire connaître nos richesses culturelles et de les faire rayonner comme le font d'autres municipalités voisines. Faire vibrer sa communauté, c'est l'affaire de toutes et tous. Saint-Mathieu-du-Parc est le berceau de nombreux artistes et artisans qui souhaiteraient avoir l'opportunité de se faire connaître chez nous et ailleurs. Maintenant que je suis élu, je veux proposer au conseil municipal un programme pour alléger le fardeau d'implantation des nouvelles jeunes familles qui veulent s'installer à Saint-Mathieu-du-Parc pour assurer la pérennité de notre école et le développement de notre belle municipalité.

Ensemble nous pourrons faire de belles choses pour notre merveilleuse communauté.

En terminant, je souhaite de très joyeuses fêtes aux citoyens et citoyennes, santé bonheur et paix.

Renald Grenier
Candidat élu au poste de
conseiller municipal – siège no 2
Saint-Mathieu-du-Parc
RENALD GRENIER



Règlement régissant la numérotation des immeubles



Obligation

Les plaques de numérotation civique sont obligatoires pour tous les terrains sur lesquels un bâtiment est construit.

Emplacement

Les plaques de numérotation civique doivent être placées sur le bâtiment principal. Pour les bâtiments qui ne sont pas visibles du chemin, une plaque supplémentaire doit être installée sur un poteau de façon à être visible du chemin et ce à l'année.



Les bâtiments où le courrier est distribué dans les boîtes aux lettres, le numéro civique doit être indiqué sur la boîte aux lettres ainsi que sur le bâtiment principal.

Ceci est pour votre sécurité en tout temps (incendie, service 911 et toute autre livraison).

PUBLICITÉ

Couturière Lise Paiement-Arsenault

2039 Chemin Saint-Paul

Saint-Mathieu-Du-Parc P2

Tél. 819-532-2617

Confections et altérations de tous genres. Exemples

Costume de bain, pour les mariages, les bals, la décoration

les sports, Manteaux pour toutes les saisons. ETC



Les carnets de la bibliothèque

Bibliothèque Micheline H. Gélinas

600 Chemin de l'Esker

Saint-Mathieu-du-Parc, Qc

G0X 1N0

(819) 299-3830 Poste 3020

Courriel : biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

Facebook : Bibliothèque St Mathieu



Horaire

Lundi : 13h à 15h (sauf juillet et août)

17h30 à 20h30

Mercredi : 13h à 16h

17h30 à 20h30

Vendredi : 17h30 à 20h30

Samedi : 9h à 12h

Heure du conte

Compte tenu des travaux qui auront lieu à la bibliothèque durant tout le mois de novembre, l'heure du conte reprendra le dernier samedi du mois à compter de janvier.

Peut-être avec une exception en décembre. Les tout-petits sont les bienvenus avec leurs parents ou grand-parents de 10h à 11h30. Janick Tessier vous attend avec un conte, du bricolage et une collation. **Surveillez les communications au tableau lumineux**, en cas de changement.

CACI (Centre d'accès communautaire informatique)

3 postes d'ordinateurs avec Internet haute vitesse via

fibres optiques sont accessibles aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Don de livres

Merci à tous nos généreux donateurs, qui, chaque semaine, enrichissent la collection locale de la bibliothèque en donnant une nouvelle vie à leurs livres. Si vous avez des livres à donner, nous les prenons tous avec grand plaisir. Certains de ces livres feront partie de nos collections, d'autres seront en vente à 0,50\$ l'unité peu importe le poids, l'âge ou la grosseur du livre. D'autres livres seront aussi donnés à un organisme qui fournit du travail à des gens de la région.

À venir

Des changements majeurs seront apportés à votre bibliothèque. Pour ce faire, la bibliothèque sera fermée pendant quelques semaines en novembre. Surveillez Facebook et les notes sur la porte extérieure de la bibliothèque pour connaître les dates précises de la reprise des activités.

Nous vous souhaitons un bon temps des Fêtes rempli de lecture et de chaleur.

Suzie Parent, coordonnatrice
Céline L'Heureux, employée
Diane Desrochers, bénévole

Des nouvelles de l'école de la Tortue-des-Bois

École la Tortue-des-Bois



APPEL À CEUX ET À CELLES QUI VEULENT S'IMPLIQUER À L'ÉCOLE DU VILLAGE !

Vous avez quelques heures de disponibilité par semaine ou par mois... Vous aimeriez visiter l'école pour la découvrir...

Nous avons besoin de vous pour :

- ◇ *accompagner et encourager en classe un élève;*
- ◇ *lire et faire lire des histoires aux élèves;*
- ◇ *cuisiner des collations santé avec 2 ou 3 élèves;*
- ◇ *aider un élève à réaliser un projet personnel (bricolage, recherche Internet, rédaction, couture, etc.);*
- ◇ *aider les enseignantes pour la préparation de leurs cours (photocopies, envois, découpage/collage, plastification, etc.);*
- ◇ *partager avec les élèves une de vos passions (voyage, menuiserie, tricot, peinture, photo, collection, histoire, etc.);*
- ◇ *toute autre forme d'aide sera la bienvenue !!!*

Nous prendrons le temps avec vous pour vous former et vous accompagner dans vos premières visites.

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant ! »

Proverbe africain

***Laissez votre nom et votre numéro de téléphone à
Véronique, notre secrétaire au 819-536-3055 poste 5000.***

Nous vous contacterons pour une visite de l'école...

Soyez les bienvenus ! Amenez vos idées !



**CENTRE de RECHERCHE
D'EMPLOI de la MAURICIE**

Services gratuits!

- ▶ C.V. efficace
- ▶ Offres d'emploi
- ▶ Stratégie de contacts avec les employeurs
- ▶ Préparation à l'entrevue
- ▶ Formation internet en recherche d'emploi
- ▶ Et bien plus!

SERVICE EFFICACE ADAPTÉ À VOS BESOINS

Nos services sont disponibles pour tous les **résidents de la Mauricie** peu importe votre secteur d'activité et votre niveau de scolarité



Vous cherchez un emploi?

Nous vous aidons à le trouver!

Venez nous rencontrer à :

**TROIS-RIVIÈRES,
LOUISEVILLE** (MRC de Maskinongé),
SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN (MRC des Chenaux)

819 370-3660 | 1 844 870-3660 (sans frais)
cremtr@cremauricie.com

**SHAWINIGAN,
SAINTE-THÈCLE** (MRC de Mékinac)

819 537-0354 | 1 877 536-0354 (sans frais)
cremsh@cremauricie.com



À tous les sportifs et sportives,

Le gymnase sera fermé pour la période des Fêtes, du 23 décembre au 7 janvier inclusive-ment.



Beau souvenir!

C'était le Rendez-vous des marcheurs, en octobre dernier, au centre L'Art de vivre.

À la saison prochaine!



**Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.**



2501, rue Laflèche
Saint-Paulin, Qc.
J0K 3G0

Tél : 819-268-2884
Télé: 819-268-2892

aidants@sogetel.net

www.aidantsnaturelsmaskinonge.com

Suivez-vous sur Facebook !



ATELIER FORMATIF SUR LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Mardi 5 décembre 2017

Qu'est-ce que la sclérose en plaques? Comment se manifeste-t-elle? Explications de la douleur et de la fatigue neurogène. Médication et effets secondaires. Évolution de la maladie. Défis pour les personnes atteintes. Comment les accompagner? Outils pour accompagnateurs.

Personne-ressource: Madame Francine Lamarche, directrice Société canadienne de la SP, section Mauricie

Lieu: 2501, rue Laflèche, St-Paulin

Heure: de 18h à 21h

Coût: GRATUIT



YOGA pour tous les niveaux

Mercredi le 6 décembre 2017

Prévoyez apporter un tapis ou un petit matelas

Personne-ressource: Madame Edi de Pretto, massothérapeute, entraîneuse, maître yoga

Lieu: 2501, rue Laflèche, St-Paulin

Heure: de 14h à 15h30

Coût: À préciser



DÎNER DE NOËL - Jeudi 14 décembre 2017

Salle Le Centre-Ville (47, rue St-Thomas, Louiseville)

20\$ membres / 30\$ non-membres

Nous vous attendons à midi !

Réservez: 819-268-2884

MUSIQUE DU TEMPS DES FÊTES

par Normand Branchaud et André Dion



RECRUTEMENT DE PARTICIPANTS

Pour un programme de formation axée sur la communication pour les proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer au stade léger.

Si vous répondez à ces critères, vous êtes invités à participer à ce projet de recherche.

- Être un proche aidant d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer au stade léger
- Être en contact avec la personne atteinte au moins 2 à 3 fois par semaine

Ce programme vous permettra:

- d'apprendre des stratégies de communication optimales;
- d'enrichir vos connaissances sur la maladie d'Alzheimer;
- de rencontrer des personnes vivant une réalité semblable à la vôtre.

Vous êtes intéressés à participer à cette formation, communiquez avec nous : 819-268-2884.



ACCUEIL DE JOUR GRATUIT

Ce service s'adresse à toute personne atteinte d'un trouble cognitif en perte d'autonomie légère qui peut être déplacée .

- Il permet à l'aidant de prendre du temps pour lui, en sachant que son proche est dans un endroit sécuritaire adapté à ses réalités, assisté par des animateurs-accompagnateurs.
- Il aide la personne accueillie à maintenir ou à développer ses capacités par des activités récréatives et cognitives.
- Il permet à l'aidant d'apprendre à se séparer de son proche sans se culpabiliser.
- Il aide la personne accompagnée à découvrir ses marges d'autonomie, à retrouver sa confiance en elle et à rencontrer des gens.

Tous les mardis de 11h00 à 16h00 - dîner inclus, 2501, rue Laflèche, St-Paulin

Une rencontre préalable est nécessaire avant de participer à cet « accueil de jour ». Prendre rendez-vous en appelant les responsables : 1-819-268-2884

Bonnes pratiques hivernales

L'hiver arrive à grands pas et il est important d'adopter de bonnes habitudes écologiques et environnementales même durant cette période de l'année. Je vous en propose deux.

Le déneigement et les cours d'eau

Tout d'abord, il est important de savoir que lorsqu'on procède au déneigement de notre propriété (entrée, cour, stationnement, etc.), il faut faire attention où on la pousse et où on l'entrepose durant tout l'hiver. En effet, lorsqu'on dépose un amas de neige dans un ruisseau par exemple, cette neige peut occasionner d'importants problèmes en bloquant et en obstruant l'écoulement normal de ce cours d'eau. La problématique se manifeste souvent au printemps lorsque la glace et la neige commencent à fondre. L'eau ne pouvant plus s'écouler normalement, cela peut mener à des débordements et à des inondations et endommager les infrastructures routières (routes, ponceaux, etc.), les bâtiments ou causer des préjudices aux terrains avoisinants.



D'ailleurs le *Règlement 195-07 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de Maskinongé* stipule notamment à l'article 27 que « le fait pour le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble riverain, de permettre ou de tolérer de pousser, déposer ou jeter de la neige dans un cours d'eau, dans le cadre d'une opération de déneigement ou à toute autre fin non autorisée, constitue une obstruction et est prohibé puisque cet acte nuit ou peut nuire à l'écoulement normal des eaux dans un cours d'eau. »

Vous vous exposez donc à de possibles sanctions alors, principe de précaution, assurez-vous de garder vos dépôts de neige à une bonne distance de tout cours d'eau! De plus, si le déneigement de votre propriété est effectué à contrat, prenez le temps de bien informer votre entrepreneur de cette disposition réglementaire.

Déglaçants naturels ou écologiques

Lorsque vous aurez terminé de déneiger votre entrée ou votre stationnement, vous voudrez probablement ajouter du déglaçant afin de marcher en sécurité sans risque de chutes.

Pour ce faire, vous pouvez acheter du bon vieux sel ou encore y aller avec des alternatives plus écologiques.

Bonnes pratiques hivernales (suite)

Il faut penser que la neige qui fond au printemps entrainera avec elle le surplus de sel que vous aurez mis sur votre terrain et risque de se retrouver dans un fossé et ultimement dans un cours d'eau ou un lac à proximité. D'où l'importance de choisir des déglaçants plus « naturels ». Voici quelques options disponibles sur le marché :

Chlorure de magnésium

Le chlorure de magnésium est plus sain pour l'environnement, car sa teneur en chlorure est inférieure aux autres produits conventionnels. Selon le fabricant, il est sans crainte pour les animaux, les plantes et les humains si on l'utilise modérément bien entendu. Il fait fondre la glace jusqu'à des températures de -25°C et a l'avantage de ne pas créer de cernes blancs sur les bas de pantalons et les tapis!

EcoTraction



EcoTraction est un minéral volcanique de couleur verte que l'on retrouve sous forme de roche sédimentaire dans l'environnement. Sa couleur vert foncé le rend très visible sur la glace et la neige et fait en sorte qu'il absorbe le rayonnement solaire, ce qui permet d'accélérer la fonte des glaces. Selon le fabricant, ce produit est 100% naturel puisqu'il ne contient ni sel, ni chlorure, ni produit chimique, ni colorant et il est sans danger pour les enfants, les animaux et la végétation.

Fondant biologique (Organic Melt)

Selon le fabricant, ce produit est lui aussi 100% naturel puisqu'il est conçu à partir de betteraves à sucre dégradées pour une capacité de fonte maximale. Il est sécuritaire pour le ciment, l'asphalte, le pavé uni, le gazon et les animaux domestiques lorsqu'on l'utilise selon les conditions recommandées. Il fait fondre plus de glace avec moins de matériel et le Fondant Biologique reste actif plus longtemps, ce qui diminue le nombre d'applications nécessaires. Il est efficace jusqu'à -30° C et est moins corrosif que certains autres produits déglaçants contenant du chlorure par exemple.

Alors voilà! Je vous invite à faire vos recherches et à consulter vos détaillants afin d'en connaître davantage sur ces produits et d'en faire l'essai chez vous! Bon hiver! N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions.



Catherine Fortier

Responsable de l'environnement

Élection du 5 novembre dernier



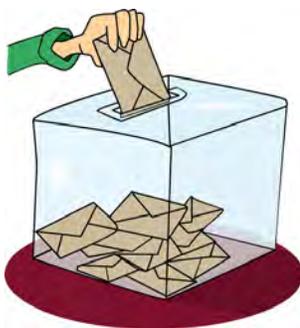
Quelques statistiques

Le 5 novembre dernier et même le 29 octobre, des citoyennes et citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc ont exprimé leur choix en inscrivant des « X » dans les petites cases de leur bulletin de vote.

Concrètement, 807 personnes sur une possibilité de 1 514 ont exercé leur droit de vote. Elles ont voté pour nommer les dirigeants de notre municipalité, ceux et celles qui vont décider des sommes à dépenser, à économiser ou à retirer de notre portefeuille, des projets à mettre de l'avant ou à mettre sur les tablettes, des événements à souligner ou à oublier, des informations à fournir et de celles à taire, etc. Ce n'est quand même pas rien comme décisions. Et 707 citoyens et citoyennes se sont tus.

Quand on sait que 7 votes séparent la candidate élue au poste de maire du candidat perdant, on peut se demander qui parmi ses 707 non-votants auraient pu faire la différence en augmentant l'appui à la candidate élue ou en inversant la décision. 7 votes, c'est mince. Certains ou certaines se disent peut-être « Si j'avais su... » ou « Ouf, une chance que j'y suis allé(e)... ».

En pourcentage, le taux de participation de notre population est de 54,5 %, soit 10 % supérieur à la moyenne des municipalités du Québec qui est d'environ 44,8 %. Certaines ou certains diront « Ça aurait pu être pire ! » et d'autres « Ça pourrait être mieux ! »



On peut se réjouir de faire partie d'une statistique fort intéressante : le nombre de femmes élues est passé de 24,8 % en 2005 à 32,3 % cette année. Et nous avons aussi contribué à augmenter le nombre de femmes élues mairesses au Québec en 2017, soit 205 femmes. C'est 15 de plus qu'en 2013. Félicitation madame Magny, mairesse; félicitation madame Latte, conseillère. Certains diront : « Vous avez un parti pris, madame Guillemette ! » et pourquoi pas ? L'important, c'est de le savoir.



Un rôle politique encore crédible

En observant le nombre de candidats aux postes de maire (2) et de conseiller (12), on peut affirmer que l'exercice de la politique municipale fait bonne figure à Saint-Mathieu-du-Parc, que ces postes sont attrayants ou du moins que plusieurs croient qu'il est possible de jouer un rôle au sein du conseil municipal. Si les gens étaient désabusés, indifférents, désenchantés, nous aurions pu faire partie des 5 municipalités où le poste de maire était vacant, sans candidat. Ou nous compter parmi les 75 postes vacants de conseillers. Réjouissons-nous de notre vigueur démocratique, toujours bien fragile toutefois. Et félicitations à la candidate et aux candidats élus et non élus. Ça prend du courage, de la détermination, des croyances et une volonté de mettre son temps et son énergie au service de la communauté pour quatre années, ne sachant pas si elles paraîtront « longues » ou « vite passées ».

Une rencontre d'information

Presque tous les candidats ont participé à une

rencontre de citoyens qui a eu lieu le 26 octobre dernier. Plus de 100 personnes ont assisté aux échanges. La salle communautaire était pleine et l'intérêt était évident. Tous écoutaient attentivement et plusieurs ont pu questionner à leur tour les candidats dans la période de 30 minutes réservée à cette fin. Les candidats ont aussi accepté d'écrire leurs réponses aux questions qui leur avaient été remises une semaine à l'avance. Exercice d'écriture pas nécessairement facile. Une copie de ces réponses est encore disponible à l'Épicerie Langlois pour ceux et celles qui veulent les consulter. On peut y lire des positions intéressantes, parfois contraires, de même que des idées inspirantes. Profitons de l'occasion pour souligner le travail des bénévoles qui ont organisé cette soirée d'échanges, preuve encore du dynamisme de Saint-Mathieu-du-Parc. Merci à Édith Morin, Diane Rivard, Marie-Clode Baribeault, Évelyne Bellemare, Hélène Bergeron, Stéphane Robitaille, Janick Tessier, Albert van Dijk, Jean-François Vigneault, le service de garde, les associations des lacs et la Fondation de l'école La Tortue des bois.

Et comme il est important sensibiliser nos jeunes à l'exercice de la démocratie, deux élèves, Alice Lapointe et Tao Lamarche Vigneault, de l'école La Tortue des Bois ont lu quelques questions à l'occasion de la rencontre. Ces questions provenaient d'ailleurs des élèves de l'école. Nous pensons qu'un jour, ces jeunes auront le goût d'exercer leur droit de vote.

Voter oui, mais participer, c'est encore mieux!
Voter ne signifie pas signer un chèque en blanc, une bonne action d'un jour et c'est terminé. Non. De plus en plus, les citoyennes et les citoyens veulent participer aux discussions et poser des questions avant qu'une décision soit prise. Après,



c'est bien frustrant. La problématique de l'information a été soulevée par de nombreux candidats. Comment peut-on faire autrement ? Comment favoriser et augmenter la participation citoyenne ? D'abord, informer et trouver des moyens de donner la parole aux citoyennes et citoyens. Des idées :

- annoncer à l'avance les sujets et les enjeux qui feront l'objet de discussion dans les deux ou trois prochains mois par l'intermédiaire de la réunion du conseil ou par le Reflet ou par le site Web ou Facebook;
- prévoir une période d'informations à la réunion du conseil et pas seulement une période de questions. Les conseillers concernés pourraient alors présenter un enjeu concernant leurs dossiers;
- ouvrir une chronique *Opinions* dans le Reflet;
- avoir une adresse Internet dédiée aux sujets chauds de l'heure et inviter les citoyennes et citoyens à y exprimer leurs idées;
- poursuivre la *Page des élus* dans le Reflet;
- informer des travaux en cours (réparation, pavage, rénovation, etc.) par l'intermédiaire du panneau électronique
- solliciter l'opinion de la population (référendum ou sondages ou ...);
- former différents comités de citoyens, prévoir des tables rondes;
- ne pas craindre les idées, les opinions, semblables ou contraires, puisque de toute façon les élus demeurent les décideurs.

Félicitations aux élues et élus de notre municipalité. Nous comptons sur vous, c'est vrai. Mais nous aimerions que vous puissiez aussi compter sur nous et avec nous.

Suzanne Guillemette
Résidente de Saint-Mathieu-du-Parc

Références :

- <https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-minforme/>
- - Rémi Bourdillon, « Pas question d'avoir un programme ! » Le Devoir, 29 octobre 2017.

COLLECTE DES ORDURES

En début d'année 2018, un nouveau contrat pour la collecte des ordures sur le territoire de la municipalité entrera en vigueur. L'entrepreneur en charge de la collecte restera le même soit **Service Cité Propre Inc.** Par contre, il y aura certains changements en ce qui concerne différents aspects de la collecte des ordures.



En voici un résumé :

⇒ À compter du 1^{er} janvier 2018, seulement les bacs de format « bac roulant » seront ramassés lors de la cueillette des ordures.

1. L'entrepreneur possède et utilisera une camionnette équipée d'un bras verseur pour la cueillette des bacs roulants pour les chemins plus petits où le camion sanitaire compacteur ne peut circuler.

2. Tous les autres types de poubelles et de contenants que vous utilisiez jusqu'à maintenant pour les ordures (ex : boîtes de bois, boîtes artisanales, petites poubelles

en métal ou plastique, chaudières, etc.) ne seront plus vidés.

3. Les sacs de plastique, rebuts et autres matières laissés à côté des bacs roulants ne seront plus ramassés.

⇒ L'achat de groupe a été effectué et tous les bacs de 240 et de 360 litres commandés ont été livrés aux domiciles concernés au cours des dernières semaines. Les gens qui n'ont pas commandé de bac avec la municipalité devront s'en procurer un dans une quincaillerie pour l'utiliser dès le 1^{er} janvier 2018.

⇒ L'écocentre sera ouvert à nouveau en 2018 tous les samedis du 19 mai au 13 octobre pour recevoir vos matériaux de construction, pneus, peinture, huiles, ferraille et autres.

⇒ Afin de vous permettre de vous débarrasser de vos déchets volumineux (encombrants) durant toute l'année, une collecte spéciale réservée à ce type de matériaux sera instaurée en 2018 (voir calendrier des différentes collectes).

⇒ Elle aura lieu quatre (4) fois par année, le lundi, entre sept heures (7h00) et dix-neuf heures (19h00) aux dates suivantes :

5 février

2 avril

6 août

10 décembre

⇒ Les matelas et meubles rembourrés (ex : divans et fauteuils) continueront d'être ramassés lors de la collecte régulière des ordures.

Gardez bien en note ces changements et appelez-nous au besoin!



Vous avez une tablette ou un portable et vous avez le goût d'apprendre?
Venez au centre communautaire, il y a des ateliers pour vous!

Ateliers (Android)

| | |
|---------------------|---|
| Android : Réglages | Lundi le 15 janvier 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |
| Android : Internet | Lundi le 22 janvier 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |
| Android : Recherche | Lundi le 29 janvier 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |
| Android : Courrier | Lundi le 5 février 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |
| Android : Facebook | Lundi le 12 février 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |

Ateliers (iPad - Apple)

| | |
|------------------|---|
| iPad : Réglages | Lundi le 26 février 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |
| iPad : Internet | Lundi le 5 mars 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |
| iPad : Recherche | Lundi le 12 mars 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |
| iPad : Courrier | Lundi le 19 mars 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |
| iPad : Facebook | Lundi le 26 mars 2018 de 13 h 30 à 15 h 30 |

Coût : 5 \$ par atelier de 2 heures

Appelez dès maintenant pour réserver votre place!

819 537-5107 poste 206

Pour de plus amples informations : www.accesti.ca



Du nouveau au centre communautaire! Un vendredi sur deux, depuis le 15 septembre 2017. Sur rendez-vous seulement au coût de 25\$ avec reçu.



WOW... LE PÈRE NOËL EST DÉJÀ PASSÉ À LA TRADITION

EXPO CADEAUX est de retour!!! Venez nous visiter et choisissez des cadeaux originaux conçus par les mains magiques de nos artisans. Vous découvrirez de nombreuses nouveautés qui raviront les petits comme les plus grands. Des marionnettes, des jouets en bois, des bracelets en fourrure, plusieurs formats de sacs écologiques pour le vrac, les fruits et légumes et les achats en général tous fabriqués avec des matériaux récupérés et recyclés...Ce ne sont que quelques exemples de produits que la Tradition vous propose pour vous gâter et faire plaisir à vos proches. Cette année, offrez des cadeaux écolo!

Venez nous visiter avec vos familles et amis, dans une ambiance chaleureuse et personnalisée. Nos bénévoles seront heureuses de vous écouter et de partager un bon moment avec vous.

Notez nos heures d'ouverture pour la période hivernale : du mercredi au dimanche de 10h à 16h. Pour Noël, nous serons ouverts jusqu'au 24 décembre à midi et de retour le 27 décembre à 10 heures. Pour le jour de l'An, nous serons ouverts jusqu'au 31 décembre et de retour le 3 janvier à 10 heures.

N'oubliez pas que la « Journée des femmes » sera de retour le 9 mars 2018 avec un délicieux repas et une soirée dansante dans une ambiance festive. Inscrivez cette date à votre calendrier dès maintenant et vous serez choyés le 9 mars prochain.

En terminant, nous vous souhaitons de très joyeuses Fêtes avec vos familles et amis!

Suzanne Amiot
Responsable des communications
Groupe "Voix de femmes" et "Maison la Tradition"
1210 chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc
819 532-2641



LE TEMPS QU'IL NOUS RESTE...

Le temps précieux, c'est celui qu'il nous reste...

La vie nous porte, elle nous conduit dans des chemins uniques construits pour chacun de nous.

Comme une toile tissée de rubans et de guenilles, les épreuves et les bonheurs se côtoient ou s'entrecroisent. Plus le temps avance, plus il est devenu précieux. Certains, imaginez-vous, donnent une partie de ce temps qui leur appartient.

M. Lindsay, mon professeur d'histoire, disait que dans l'origine des mots, il y a autant d'histoires que dans les gens qui peuvent les vivre. Bénévoles ; béné ; bien et voles ; ceux qui donnent. Des minutes, des heures, des semaines, des années et même une vie, ce qui est donné est donné, il ne nous appartient plus.

Les sources de motivation pour donner ce bien si précieux sont multiples et correspondent souvent à des épreuves ou à des bonheurs rattachés à « son propre chemin unique ».

Le bien-être de ceux que l'on aime, de ceux avec qui l'on vit et même jusqu'à la collectivité qui nous entoure, se traduit de multiples façons. Que ce soit en accompagnant les démunis de toutes sortes, hommes, femmes, enfants d'ici ou d'ailleurs ou encore en préservant leur environnement et même en se rattachant à une idée d'amélioration de sa communauté..., la vie demeure l'essentiel de l'engagement de tous et de chacun de ces bénévoles.

Ce geste gratuit qui vient du cœur dans tous les cas, entraîne des résultats et des réussites incommensurables. En tant qu'être humain, un mot simple... un simple mot traduit les émotions grandioses quand on reçoit et ce depuis l'origine des temps... Merci.

Ceci se veut un hommage à tous les bénévoles et plus particulièrement, à notre amie Cécile Boucher qui nous a quittés récemment... emportée par la maladie

Martine Champagne
Directrice générale
Groupe "Voix de femmes" et "Maison la Tradition"
1210 chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc
819 532-2641

CES MOTS M'ONT DIT... (en une ligne)

Le bonheur Plus simple, au pluriel.

L'imitation Atteint vit ses limites.

L'excuse La meilleure : celle de ne pas avoir à en donner une.

L'Afrique Le continent noir... tel que perçu par les Blancs mal éclairés.

La majorité silencieuse Celle à qui on fait dire n'importe quoi puisqu'elle n'en dira rien.

Le philosophe Avance que ce qui a été dit pertinemment est fausement... l'inverse.

Les valises de voyage Finissent presque toujours par encaisser ce qui, en trop, leur est réservé.

Les salons funéraires S'installent, d'une façon indécente, à côté des centres d'accueil, puis, attendent.

Le père-personne Ne mérite pas d'être piétiné à ce point, et ce parce qu'il vient de dire la vérité.

Le capitalisme sauvage N'aurait-il pas eu avantage à s'inspirer des valeurs de la sagesse amérindienne?

La déclaration des revenus Avant l'arrivée des outardes qui, elles aussi, risquent de se faire plumer!

La banane Fruit exotique, importé à plein régime.

Les optimistes N'y a rien à espérer d'eux : n'ont pas le courage du désespoir, de celui-là qui mobilise.

La zoothérapie Peut vraiment nous aider à mieux vivre... avec nos propres bibittes.

Le sens à notre vie Ce qui nous pousse à en trouver un est aussi crucial que de l'avoir trouvé, non?

Émile Simard
Résident du lac Bellemare

VERS L'HIVER... AVEC LE CLUB PLEIN AIR LE HUARD!

Les bénévoles du CLUB PLEIN AIR LE HUARD s'affairent à préparer la nouvelle saison afin de vous offrir l'opportunité de pratiquer le ski de fond dans un magnifique décor. Dès qu'il y aura assez de neige et que les conditions le permettront, nous tracerons la piste. Vous pourrez nous suivre sur notre page Facebook, afin d'avoir les dernières nouvelles.

Vous pourrez également vous procurer vos cartes de membres à l'**Épicerie Langlois** au coût de **40,00\$ par famille**. Encore cette année, les propriétaires de l'Épicerie, Sylvie et Denis, acceptent de tenir le point de vente des cartes. Sincère merci à vous deux, ainsi qu'à votre personnel.

Pour les skieurs occasionnels qui désirent payer à la journée, le tarif sera de **5,00\$ par personne**. L'argent devra être déposé dans une petite boîte située aux deux entrées de la piste :
♦ soit l'entrée « habituelle », au coin du chemin du Lac-Goulet et du chemin Saint-Paul,
♦ soit l'entrée située sur le chemin Saint-Paul, de biais à l'Entrée 7 du lac-Brûlé.

Nous vous demandons d'être fidèle à payer votre cotisation. Cela nous permet principalement d'assumer les frais de réparation des motoneiges, l'essence, les assurances, etc.

On vous attend en grand nombre! Bonne saison de ski à tous!

Aujourd'hui pour demain



Parc national de la
Mauricie

Depuis 2015, le parc national de la Mauricie bénéficie d'un programme d'investissement sans précédent. Il s'agit d'une bonne nouvelle puisque ces fonds investis dans les infrastructures destinées aux visiteurs contribuent à assurer la pérennité des endroits protégés par Parcs Canada pour les générations futures.

Nous avons repoussé en 2018 plusieurs chantiers qui devaient être amorcés en 2017 afin de permettre aux visiteurs de profiter pleinement de la gratuité offerte dans le cadre de Canada 150. Comme le programme d'investissement est d'une durée limitée, nous devons maintenant mettre les bouchées doubles pour réaliser les travaux qui permettront aux visiteurs de profiter encore longtemps de leur beau parc.



Nous nous assurerons toutefois d'offrir une expérience mémorable aux visiteurs dans les secteurs du parc accessibles durant cette période.

Voici quelques informations concernant les mois à venir :

⇒ la saison hivernale ne sera pas du tout affectée par les travaux. L'ensemble du réseau de sentiers de raquettes et de ski de fond sera disponible du 9 décembre au 31 mars.

⇒ dès le 1^{er} avril, le parc sera complètement fermé. Le secteur Ouest du parc (entrée Saint-Mathieu-du-Parc au belvédère le Passage) ouvrira pour la saison estivale de mai à octobre.*



⇒

Merci de nous aider à réaliser les différents projets de réfection en toute sécurité en respectant la signalisation en place.

*Les détails concernant la saison estivale 2018 seront mis à jour dès que possible sur www.parcscanada.gc.ca/mauricie.

Paroisse *Notre-Dame de l'Alliance*

Prendre le Tournant missionnaire ensemble pour vivre la mission au cœur de notre vie, de notre communauté et de notre diocèse.

Nous vivons une étape importante, une page est sur le point de se tourner dans notre communauté chrétienne. La communauté de St-Élie est appelée à ouvrir son cœur et ses bras pour porter à plusieurs communautés la vie pastorale et les défis pour réaliser la mission pour le monde d'aujourd'hui. C'est au cœur de sept communautés que va naître la nouvelle paroisse *Notre-Dame de l'Alliance*.

Certains diront que c'est la fin d'un monde, et cela est en partie vrai! Il faut y voir les nombreuses possibilités, ouvertures à « faire autrement », en ce sens ce n'est pas la fin du monde!

L'Évangile souligne souvent que tout se situe dans la manière de regarder. J'aime beaucoup l'expression « **mettre du cœur dans ses yeux** ». Nous sommes toutes et tous responsables du regard que l'on porte sur le monde et sur les situations que nous vivons dans notre vie. Avoir du cœur dans les yeux, c'est regarder le monde avec son cœur, avec bienveillance et ouverture, pour déceler la part de beau, de bon, de grand.

En ce sens, Jésus est un modèle puisqu'il sait regarder avec le cœur et parce qu'il a du cœur dans ses yeux. À son contact, les femmes, les enfants et les hommes se sentent aimés de lui. Ils se sentent revivre.

Aujourd'hui, c'est avec nous que le Christ veut continuer de bâtir un monde, plus beau, plus juste et plus humain ouvert à toutes et tous. Serons-nous au rendez-vous?

Voici un petit conte d'Henri Nouwen, théologien hollandais, qui illustre bien ce que le regard du cœur est capable de réaliser.

Un jour, un sculpteur travaillait un grand bloc de marbre. Un enfant le regardait et voyait des morceaux qui tombaient par terre. Ne

comprenant pas, il s'en va. Au bout de quelques semaines, il repasse chez le sculpteur. Et voilà qu'à la place du bloc de marbre, il aperçoit la statue d'un superbe lion. Tout surpris, il demande au sculpteur : « Comment as-tu su qu'il y avait un lion dans le marbre ? » « Parce que mon cœur savait qu'il y était » répondit le sculpteur.

« **Regarder avec le cœur** », c'est être capable de percevoir en ce monde et en l'être humain ce qu'il y a de meilleur en lui pour le faire apparaître et exister. Ce regard d'amour du sculpteur a eu le pouvoir de faire jaillir de la pierre le magnifique lion.

Il en va de même pour nous. Notre regard permet à l'autre d'être lui-même et vrai. Il lui révèle sa beauté, sa bonté cachée, que chacune et chacun porte en soi, quand on lui donne l'occasion de le manifester. Il le fait vivre et l'encourage à se dépasser, à tirer le meilleur de lui-même. Ce regard né de l'amour engendre la vie.

« **Regarder avec le cœur** », un regard rempli d'espérance qui ne signifie pas un chemin sans embûches tout tracé d'avance. C'est un regard capable de se laisser surprendre encore et toujours au-delà des personnes, des mots, des formules et des habitudes. Un regard qui se nourrit de relations et d'idées neuves.

N'est-ce pas le regard de Dieu sur et pour notre monde d'aujourd'hui? N'est-ce pas le regard de Jésus sur chacun de nous? Est-ce notre regard? Voit-on ce qui est en train de naître sous nos yeux?

Ensemble, osons le tournant missionnaire pour favoriser la rencontre de Jésus-Christ et en vivre au cœur de notre monde. C'est la grâce que je vous souhaite.

En union de cœur et de prières les uns avec les autres,

Louise Lemay, agente de pastorale

MOISSON

JE M'IMPLIQUE

Distribution alimentaire / Moisson Mauricie-Centre du Québec

Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont à cœur de mettre fin à la faim. Les distributions se font au centre communautaire un jeudi sur deux selon l'horaire suivant.

Jeudi 10h

| | | |
|-------------|--------------------------------|-------------------------------|
| 14 DÉCEMBRE | 11 JANVIER 18 25 JANVIER 18 | 8 FÉVRIER 18 22 FÉVRIER 18 |
|-------------|--------------------------------|-------------------------------|

Veillez noter que nous ferons relâche pour la période des Fêtes puisque la Guignolée prend la relève avec les paniers de Noël. Nous invitons la population à contacter directement la Fabrique pour plus de détails concernant les paniers de Noël. Nous serons de retour le 11 janvier 2018.

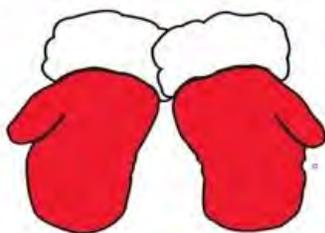
Votre don est important

Chaque 10 \$ de don permet de distribuer
170 \$ de nourriture.

95% des contributions sont retournées aux personnes au cœur de nos actions!

VIE COMMUNAUTAIRE

La guignolée



Le 3 décembre prochain, des hommes et des femmes viendront frapper à vos portes pour recueillir vos dons pour les défavorisés de **notre** paroisse.

Par les années passées, votre grande générosité nous a permis de répondre aux besoins des nôtres.

Merci de réserver, encore cette année, un bon accueil à ceux et à celles qui se présenteront chez vous lors de cette collecte.

Hélène Christen
Entraide St-Mathieu-du-Parc

QUELQUES CONSEILS

Il est temps de changer les piles de votre avertisseur



Le Service de Sécurité incendie de Saint-Mathieu-du-Parc invite les citoyens à profiter du changement d'heure ou des jours suivants pour vérifier le bon fonctionnement de leurs avertisseurs de fumée. Parce que les pompiers insistent sur la sécurité, ils rappellent qu'un avertisseur de fumée muni d'une pile qui fonctionne bien est un duo indissociable qui sauve des vies.

Comment vérifier ?

Appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. Vérifier sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, aviser cette dernière au préalable pour éviter le déplacement inutile des pompiers.

Des points importants

Si l'avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacer la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. Ne jamais installer de pile rechargeable. La réglementation municipale vous oblige à installer un avertisseur de fumée par étage. Les avertisseurs doivent être installés dans les corridors, près des chambres à coucher, en s'assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Il faut les fixer au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond. Remplacez les avertisseurs selon les recommandations du fabricant, généralement aux dix ans.

Pourquoi ramoner ?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- d'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- d'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;

Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes).

(Source : site sécurité publique du Québec)



IMPORTANT

Avant de procéder à la première flambée de la saison froide, pensez à examiner votre cheminée à l'aide d'un petit miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.). (Source : site sécurité publique du Québec)



Pour nous contacter, téléphone : 819-299-3830, postes 3040 ou 3042

Courriel : incendie@saint-mathieu-du-parc.ca

ÂGE D'OR de Saint-Mathieu-du-Parc

La Maisonnée, 1791 chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0
Cell. : 819 247-6499 Courriel : lamaisonneesm@gmail.com

Vous avez été nombreux à renouveler votre carte de membre et on vous en remercie. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres. Vous êtes de plus en plus nombreux à faire partie du Club de l'Âge D'Or de Saint-Mathieu-du-Parc et nous en sommes ravis.

Nous célébrons, le 9 décembre 2017, le 45^e anniversaire de fondation du club. Au moment où nous écrivons cet article pour le Reflet, il y a encore des places disponibles. Pour informations : 819 532 3259

Joyeuses fêtes à toutes et tous.

Michel Drolet, président

Baseball poche

Cette activité fera relâche le vendredi 8 décembre 2017 et reprendra le vendredi 12 janvier 2018 à 13h30 au Centre communautaire.

Normand Déziel, responsable : 819 532 2663.

Scrabble

Le groupe du scrabble est heureux de la participation à cette activité. Il est à noter que nous ferons relâche le 28 novembre 2017. Il n'y aura pas de scrabble après les Fêtes au Centre communautaire.

Françoise Déziel, responsable.

Ouvrir La Maisonnée

Le garage restera fermé tout l'hiver.

La Maisonnée fermera le samedi 16 décembre 2017 inclusivement pour les vacances. Nous reprendrons le samedi 27 janvier 2018.

Horaire de l'hiver 2018

Les samedis 27 janvier, 10 février, 24 février, 10 mars et 24 mars de 9h15 à 11h45. Quant à l'horaire d'avril et de mai, il sera indiqué à la Maisonnée et dans le prochain Reflet municipal.

GROS MERCI à nos bénévoles et à nos donateurs

Clémence Héroux, responsable

Pensée du trimestre :

Après le verbe AIMER, DONNER est le plus beau verbe.

CALENDRIER DE CUEILLETTE

2018

TÉLÉPHONE: 819-299-3830

janvier

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

février

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | | | |

mars

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

avril

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | | | | | |

mai

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 29 | 30 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

juin

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 27 | 28 | 29 | 30 | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

juillet

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

août

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

septembre

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 29 | 30 | 31 | | | | |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

octobre

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 30 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

novembre

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 1 |

décembre

| d | l | m | m | j | v | s |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

| |
|-------------------------------------|
| Cueillette des matières résiduelles |
| Cueillette du recyclage |

| |
|----------------------------|
| Ecocentre de 9h. à 16h |
| Cueillette des encombrants |





Baies d'argousier à vendre

Des fruits aux mille et une vertus

Saint-Mathieu-du-Parc
argouseraie@outlook.com
 819 532-1442, 418 952-6369



Yves Bordeleau *Livraison à domicile*
Julie Houle
 Pharmaciens *à la grandeur de*
St-Mathieu-du-Parc.

Heures d'ouverture

| | | |
|----------------------------|--------------|---------------------------|
| Lun.-Mar.-Mer.-Ven. | 9h00 à 17h30 | 68, chemin des Érables |
| Jeudi : | 9h00 à 20h00 | St-Gérard-des-Laurentides |
| Samedi : | 9h00 à 13h00 | (Québec) G9N 6Z3 |
| Tél. : 819 539-9124 | | Télec. : 819 539-6988 |



Ouvert
7 jours
SAQ

Pause-café / Loto / Vidéo / Propane / Photocopies
 Cadeaux-déco / Accès internet haute vitesse

819 532-2303 epicerielanglois1921@gmail.com
 1921, Chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc G0X 1N0



LisArt Couverture De Traineau
 par/ Lise Arsenault
 2039 Chemin Saint-Paul
 Saint-Mathieu-Du-Parc
 Québec G0X-1N0
 Tél. 819-532-2617
 Fax.819-532-2617
lisart46@hotmail.com
www.lisartcouverturedetraineau.com

LES ENTRETIENS LANGLOIS

TRAVAUX EXTÉRIEURS

Nicolas Langlois SUJOU 819 532-4042 DEL 819 247-4042

Suivez-nous sur

Marc Richard
 Associé Indépendant
 Produits nutritionnels

«Prenez contrôle
 de votre santé»

Téléphone:
 (819) 532-1033



La nutrition cellulaire
 un monde de
 différence

Inscrivez-vous:
mrusana@outlook.com

Vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet du *Reflét*, nous sommes intéressés à les connaître. Votre participation est la bienvenue. Si vous désirez participer bénévolement à un comité du journal le Reflet ou si vous avez de belles photographies prises à Saint-Mathieu en format **portrait**, vous pouvez les faire parvenir par courriel à :

taxation@saint-mathieu-du-parc.ca

ou déposez-les au bureau municipal : 561, chemin Déziel

Prochaine date de tombée pour les articles dans le *Reflét* de mars 2018: vendredi 2 février 2018

Besoin d'un puits
ou d'une pompe ?

Puitbec GROUPE

819-532-2011
1-800-567-5829
www.puitbec.com

CAA
Recommandé




L'ART DE VIVRE

Pierre Laflamme, Directeur
Centre International l'Art de Vivre
Fondation l'Art de Vivre, Canada

819.532.1379
Pierre.Laflamme@artofliving.ca
Centre International l'Art de Vivre
13 Chemin de l'Infinité
Saint-Mathieu-Du-Parc
QC G0X 1N0, Canada
www.artofliving.ca





ROYAL LEPAGE

MAURICIE
AGENCE IMMOBILIÈRE
Franchisée indépendante et autonome de Royal LePage

Jocelyne Béliveau
Courtier immobilier

819-532-2713

1435, 5^e Rue, Trois-Rivières
(Québec) G8Y 2W3

Bureau : 819 376-6552
Cellulaire : 819 375-0769
Fax : 819 694-9565
jocelynebeliveau@royallepage.ca


**PUITS & POMPES
GÉLINAS INC**

**POMPE À EAU
TRAITEMENT D'EAU**

Puitbec GROUPE
Forage de puits

819-532-2011

891, Principale, St-Mathieu-du-Parc, Qc



RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL



Oliver & Yves
Monette

**PAYSAGISTE
PLUS**

RBQ : 8320-1764-29
Installateur
Ecoflo

Votre spécialiste des
FOSSES SEPTIQUES

819 532-1302

1630 Ch. Principale,
St-Mathieu-du-Parc

www.paysagisteplus.com


**PÉPINIÈRE
DU PARC**

INSPIRATION - BEAUTÉ - EXCELLENCE

Robin Lapointe, Responsable du centre jardin
robinlapointe@pepiniereduparc.com

1311, ch. St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

819 532-2068
pepiniereduparc.com

Excavation - Terrassement
Vente de sable, gravier, terre tamisée
Pavé-uni - Rocaille - Murets
Imperméabilisation de fondation



PAYSAGISTE PLUS
Fier partenaire de vos projets présents et futurs
RBQ 8320-1764-29

819 532-1302
paysagisteplus.com
paysagisteplus@sympatico.ca


**PÉPINIÈRE
DU PARC**

PLUS QU'UN CENTRE JARDIN
UNE DESTINATION!

- Plan d'aménagement paysager en 2D et en 3D
- Aménagement paysager complet : installation de pavé et murets, pierres naturelles et plantation de végétaux de 1^{ère} qualité
- Aménagement de spa et contour de piscine
- Entretien paysager écologique
- Aménagement des bandes riveraines

